

# Rapport d'activité LEADER

LABORATOIRE D'IDÉES  
pour une transition territoriale durable  
en Provence Verte Sainte-Baume

Année 2021



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



## **2021, période de transition**

Suite à la sélection de leur candidature commune par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur lors du comité de sélection du 16 mars 2015, validée par délibération 2015-532 en date du 25 juin 2015, le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon et le Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume unissent leurs efforts pour le déploiement du programme LEADER sur les 55 communes qui composent leur périmètre.

Le comité de programmation du GAL, appuyé par l'équipe technique du GAL et l'ensemble du réseau des structures locales partenaires du programme, déploie ainsi toute son énergie pour l'accompagnement technique et financier des porteurs de projets s'inscrivant dans les objectifs de sa stratégie locale de développement intitulée :

### **LABORATOIRE D'IDÉES POUR UNE TRANSITION TERRITORIALE DURABLE EN PROVENCE VERTE ET SAINTE-BAUME**

Après un important travail sur le conventionnement liant le GAL à l'Autorité de gestion régionale et à l'organisme payeur pour la mise en œuvre de LEADER fin 2015 et début 2016, les outils nécessaires au dépôt des demandes d'aide et à leur instruction sont arrivés progressivement au cours de l'année 2017.

2018 a été une année de programmation active de projets, l'année des premiers paiements mais également l'année de mise en place des outils de coopération. L'année 2019 a été la poursuite de la dynamique de 2018 et de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie du GAL. L'évaluation a été accompagnée d'efforts de valorisation des projets soutenus dans le cadre du programme. L'année 2020 a été marquée par un premier abondement de l'enveloppe, mais aussi par une conjoncture sanitaire compliquée.

L'année 2021, comme le sera aussi 2022, constitue pour le GAL Provence Verte Sainte-Baume une période dite « de transition » entre les programmations européennes 2014-2020 et 2023-2027. Un deuxième abondement de son enveloppe a permis de relancer deux trains d'Appels à Projets et d'enregistrer 14 nouveaux projets. Puis, en vue d'assurer la finalisation de la programmation actuelle et d'assurer le traitement des nombreuses demandes de paiement, le GAL a renforcé son équipe technique.

Des réflexions sur la mise en place de la programmation européenne 2023-2027 ont aussi commencé à être engagées.

Le présent rapport constitue la **synthèse des actions menées en 2021** pour la poursuite de la démarche LEADER en Provence Verte Sainte-Baume.

Il présentera successivement :

1.	LE GAL PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME.....	3
1.1.	Territoire et stratégie.....	3
1.2.	Le Comité de programmation .....	3
1.3.	L'équipe technique.....	4
2.	LE BILAN OPERATIONNEL.....	4
2.1.	Le planning général de l'année 2021 .....	4
2.2.	Accompagnement des porteurs de projet.....	6
2.3.	Participation au réseau régional et montée en compétence de l'équipe .....	9
3.	LE BILAN EN CHIFFRES.....	10
4.	LES PERSPECTIVES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME EN 2022 .....	12

# 1. LE GAL PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME

## 1.1. Territoire et stratégie

La Stratégie Locale de Développement du GAL Provence Verte-Sainte Baume s'est donnée pour cap la « transition territoriale durable » du territoire à travers l'accompagnement de projets économiques confortant les filières et microfilieres de territoire, l'accompagnement de projets permettant de mieux connaître et faire connaître les patrimoines qui font l'identité du territoire en Provence Verte Sainte-Baume, l'accompagnement de projets renforçant le lien social par de nouvelles solidarités au sein du territoire, ou encore l'accompagnement de projets expérimentaux de développement durable et de coopération interterritoriale ou transnationale.

L'enveloppe initiale de fonds européens pour le GAL était de 2 055 608,80 €, appelée par 1 370 405,87 € de subventions des acteurs publics locaux et nationaux.

## 1.2. Le Comité de programmation

L'action du GAL est mise en œuvre par un Comité de programmation composé de 50 membres – 25 titulaires et 25 suppléants - répartis en 2 collèges.

- le collège public : 12 titulaires et 12 suppléants – élus locaux, représentants d'établissements publics...
- le collège privé : 13 titulaires et 13 suppléants - professionnels, associatifs, acteurs sociaux-économiques, citoyens...

Sont également conviés aux Comités de programmation les représentants de l'autorité de gestion et de l'ASP [Agence des Services et Paiement] en qualité d'observateurs.

La répartition des sièges au sein du Comité de programmation a été définie en référence à la stratégie de développement inscrite dans le dossier de candidature LEADER 2014-2020, et afin d'obtenir une représentativité optimale de la diversité des territoires et des acteurs en Provence Verte Sainte-Baume.

La composition du Comité de Programmation a été mise à jour à mi-parcours, le 10 novembre 2020, suite aux élections municipales. Depuis, les remplacements occasionnels sont enregistrés au fur et à mesure.



Comité de Programmation - 9 décembre 2021 – Entrecasteaux - ©Elodie APERT SMPV

### 1.3. L'équipe technique

L'équipe LEADER fait partie des salariés du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon qui assume le portage administratif et financier du programme.

Jusqu'en novembre 2021, cette équipe technique est composée du binôme suivant :

- Une animatrice-gestionnaire – Azza CHALLOUF-AUBARD
- Une gestionnaire-animatrice - Canelle CARLES, remplacée en février par Marie-Laure PERRAULT-LECONTE

Cette équipe est appuyée par le comptable du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, à hauteur de 10 % de son temps de travail, notamment pour l'élaboration des demandes de paiement de la 19.4 afférentes à l'animation et au fonctionnement du GAL.

En vue d'assurer la finalisation de la programmation actuelle et notamment le traitement des nombreuses demandes de paiement, le GAL a renforcé son équipe technique en recrutant Bernadette MARCHAND fin novembre, sur un poste de gestionnaire-animatrice.

Cette équipe est pilotée par la Directrice du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, Emmanuelle LASSEE, ainsi que par le directeur du PNR de la Sainte-Baume, Alexandre NOEL.

## 2. LE BILAN OPERATIONNEL

### 2.1. Le planning général de l'année 2021

Mois	Accueil des porteurs de projets	Cycle gestion projets	Instruction des demandes de subvention	Instruction des demandes de paiement
Janvier		- Consultation écrite pour programmer les 5 dossiers de l'AAP 4 qui restaient à programmer (Fiche Action 2.1 patrimoine). - Convention envoyée à chacun de ces porteurs de projet suite à cette programmation		
Février				
Mars				
Avril				
Mai		- 20/05/21 : <b>Comité de programmation</b> (Camps-la-Source).  <b>8 projets de l'AAP 5</b> , ont été examinés pour avis d'opportunité et ont tous reçu un avis favorable : - 3 projets sur la Fiche Action 1.1 - 3 projets sur la FA 1.2 - 1 projet sur la FA 2.1 - 1 projet sur la FA 3.0  2 projets ont été déprogrammés (déprogrammation partielle ou totale).  <b>Lancement de l'AAP 6</b> de mai à septembre 22 projets reçus suite à l'ouverture de cet AAP.		
Juin				
Juillet				
Août				

<b>Septembre</b>				
<b>Octobre</b>		- <b>Contrôle</b> : le service a géré 1 contrôle de conformité de l'Agence de Services et de Paiement sur un dossier de l'AAP 2 V1. Le contrôle a été notifié en novembre 2020 et clôturé le 1 <sup>er</sup> octobre 2021.		
<b>Novembre</b>				
<b>Décembre</b>		<p>- 02/12/21 : <b>Comité de programmation</b> à Rougiers</p> <p>- 09/12/21 : <b>Comité de programmation</b> à Entrecasteaux</p> <p>Sur les 22 projets reçus de l'AAP 6, 20 porteurs ont présenté leur projet devant le Comité de programmation. Après délibération, le Comité a attribué <b>14 avis d'opportunité favorables</b>.</p> <p>- 3 projets sur la Fiche Action 1.1  - 5 sur la FA 1.2  - 5 sur la FA 2.1  - 1 sur la FA 2.2</p> <p>Le dossier de la 19.4 « animation-fonctionnement du GAL pour 2021 » a été programmé.</p> <p><b>Lancement de l'AAP 7</b> jusqu'au 31 mars 2022 et au regard des montants de l'enveloppe, seules les fiches actions suivantes sont concernées :</p> <p>- Sur la 19.2 : la FA 2.2, renforcer le lien social et la FA 3.0 accompagner les projets expérimentaux de développement soutenable.  - Sur la 19.3, projet de coopération, le volet 2 actions de coopération.</p> <p>A ce jour, 2 porteurs se sont manifestés sur la FA 3.0 et 1 porteur sur la 19.3 coopération.</p>		

## 2.2. Accompagnement des porteurs de projet

L'année 2021 a connu une dynamique importante au niveau des projets, certainement due à la longue période d'incertitude de l'année 2020, entre crise sanitaire et report des dates des élections municipales.

10 porteurs de projets ont été accompagnés sur l'AAP 5 et présentés au Comité de programmation du 20 mai 2021

Intitulé du projet	Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget présenté	FEADER maximal	CPN maximale
<i>Valorisation des produits locaux de la Provence Verte sur la Foire de Brignoles en Provence Verte</i>	1.1 Structurer les filières	Association de la Foire de Brignoles	106 739 €	57 639 €	38 426 €
<i>« Lei ressorsas d'aqui », Inventaire des éco-matériaux locaux pour la construction / rénovation</i>	1.1 Structurer les filières	Association de la Vallée du Gapeau en transition	50 700 €	27 378 €	18 252 €
<i>Accompagnement des agriculteurs et des opérateurs du tourisme à la transition écologique en Sainte-Baume</i>	1.1 Structurer les filières	Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	108 925 €	58 820 €	39 213 €
<i>Guichet Unique Agricole en Provence Verte</i>	1.2 Investir dans les filières	Communauté d'Agglomération Provence Verte	50 050 €	27 027 €	18 018 €
<i>Scierie pour mise en valeur de bois locaux</i>	1.2 Investir dans les filières	Scierie Vuylsteek	42 785 €	23 104 €	15 403 €
<i>Mécanisation pour la fabrication et le développement de la gamme de biscuit St Louis</i>	1.2 Investir dans les filières	SARL Lafitau	24 193 €	13 064 €	8 709 €
<i>Création d'un fournil biologique</i>	1.2 Investir dans les filières	Entreprise Individuelle O fournil naturel	62 550 €	33 777 €	22 518 €
<i>Les façonniers de Provence</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	Mazecats	25 950 €	14 013 €	9 342 €
<i>Une histoire de famille, un patrimoine vivant</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	Association Le Château	68 000 €	36 720 €	24 480 €
<i>Etude de faisabilité du réemploi de pots en verre : des produits locaux dans des bocaux locaux</i>	3.0 Innovations durables	Ecoscience Provence	82 356 €	44 472 €	29 648 €

20 porteurs de projet ont été accompagnés sur l'AAP 6

Dossiers présentés au Comité de programmation du 2 décembre 2021

Intitulé du projet	Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget présenté	FEADER maximal	CPN maximale
<i>Défi Foyers à Alimentation Positive en Provence Verte</i>	1.1 Structurer les filières	<b>AGRIBIOVAR</b>	44 604,73 €	24 086,55 €	16 057,70 €
<i>Emergence et positionnement de la filière Métiers d'art au sein de la stratégie touristique communautaire en Provence Verte</i>	1.1 Structurer les filières	<b>CMAR</b>	152 450,00 €	64 500,00 €	0 €
<i>Etude de marché en vue de la création d'un magasin de vente en ligne de paniers paysans bios en Provence Verte</i>	1.1 Structurer les filières	<b>SCIC AGRIBIO PROVENCE</b>	44 914,00 €	24 253,56 €	16 169,04 €
<i>Aménagement du musée de l'histoire de Camps-la-Source</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	<b>Commune de Camps-la-Source</b>	62 500,00 €	33 750,00 €	22 500,00 €
<i>MAP #4 I TOPIA</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	<b>Association Arts Contemporains et Territoires</b>	45 091,69 €	24 349,51 €	16 233,01 €
<i>La bergerie du château de Saint-Martin-de-Pallières</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	<b>Les amis du jardin de Saint-Martin</b>	68 260,00 €	36 860,40 €	24 573,60 €
<i>Déclinaison du plan régional d'actions en faveur des papillons de jour sur le territoire de Provence Verte et du PNR de la Sainte-Baume</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	<b>Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA</b>	52 825,00 €	28 525,50 €	19 017,00 €
<i>Histoire de l'habitat en Provence Verte Verdon</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	<b>Syndicat Mixte Provence Verte Verdon</b>	30 200,00 €	16 308,00 €	10 872,00 €
<i>Valorisation du GR de Pays « Sanctuaires en Provence Verte »</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	<b>Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon</b>	109 998,00 €	59 398,92 €	39 599,28 €
<i>Création d'un espace muséal : le Val rural, vies et traditions</i>	2.1 Valoriser le patrimoine	<b>Commune du Val</b>	43 000,00 €	23 220,00 €	15 480,00 €

Dossiers présentés au Comité de programmation du 9 décembre 2021

<i>Equipelement de la boulangerie communale – four professionnel</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>Commune de Fox-Amphoux</b>	39 700,00 €	21 438,00 €	14 292,00 €
<i>2 écuries écoresponsables, bien-être équin</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>EI Edith Avril</b>	81 897,96	44 224,90	29 483,27
<i>Acquisition matériel agricole</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>EI Nicolas Blanc</b>	6 672,00	3 602,88	2 401,92
<i>Inovacteur-création d'un verger en jardin-forêt</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>Pascal Tartarin</b>	65 800,00	35 532,00	23 688,00
<i>Miellerie les Ruchers du Pont Vieux</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>GAEC du Pont Vieux</b>	53 054,80	28 649,59	19 099,73
<i>Four à pellets</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>GAEC de l'Ane rit aux Desparouches</b>	45 09,00	24 348,60	16 232,00



<i>Maison du bien-être à St Zacharie</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>Société nouvelle de conseils et accompagnements</b>	77 500,00	41 850,00	27 900,00
<i>Partenariat public/privé pour alimenter en légumes bio la cantine de Pourrières</i>	1.2 Investir dans les filières	<b>Commune de Pourrières</b>	105 700,00	57 078,00	38 052,00
<i>Les jeunes d'Unis-cité se mobilisent en Provence Verte</i>	2.2 Renforcer le lien social	<b>Association Unis-Cité Méditerranée</b>	112 731,00 €	60 874,74 €	40 583,16 €
<i>Week-end élastique</i>	2.2 Renforcer le lien social	<b>Club de tir Provence</b>	185 194,00	100 004,76	66 669,84

L'équipe technique est restée à disposition de tous les porteurs de projets intéressés par le programme LEADER.

Chaque étape du cycle de gestion des projets a été accompagnée – par téléphone ou en visio-conférence – avec les porteurs, que ce soit pour des informations générales au sujet du dispositif LEADER, l'étude de l'éligibilité d'idées de nouveaux projets, l'aide à la préparation des pré-projets, l'aide au montage des dossiers de subvention, le suivi des projets et l'aide à la préparation des demandes de paiements.

De nombreuses visites ont aussi été faites chez les porteurs pour mieux visualiser les projets qu'ils souhaitent présenter au Leader ou pour effectuer des contrôles de projets aboutis avant paiement de la subvention.



Figure 2 : Récolte des feuilles de pruniers le 24 septembre dans le cadre du projet de relance d'une filière prune de Brignoles du Conservatoire Méditerranéen Partagé



Figure 1 : Soirée de clôture le 10 septembre du projet de coopération Défi Foyers à Alimentation Positive, porté par l'association Agribio Var

L'équipe LEADER s'est également rendue à différents événements organisés dans le cadre de ces projets, que ce soient des lancements, des inaugurations, des présentations d'études ou des soirées de clôture des actions.



## 2.3. Participation au réseau régional et montée en compétence de l'équipe

Cette année encore, le GAL LEADER Provence Verte Sainte-Baume a participé à la totalité des rendez-vous régionaux auxquels il a été convié. En outre, l'équipe technique a participé à d'autres formations offertes par les partenaires et qui répondent à ses besoins. Certaines rencontres et formations ont été organisées à l'initiative des GAL de la Région qui entretiennent un réseau de collaboration actif.

2021	Rencontre collective
7 janvier	<b>Projection et enveloppe de transition : détails de mise en œuvre</b> - visio
21 janvier	<b>Forum « Le soutien aux territoires ruraux dans la programmation des fonds européens »</b> - Réseau Rural Régional - visio
18 février	<b>Première réunion de concertation visant à l'écriture de l'AMI de la programmation 2021-2027</b> - AG - visio
25 mars	<b>Deuxième réunion de concertation visant à l'écriture de l'AMI de la programmation 2021-2027</b> - AG - visio
6 mai	<b>Troisième réunion de concertation visant à l'écriture de l'AMI de la programmation 2021-2027</b> - AG - visio
11 juin	<b>Intergal</b> - AG - visio
22 juin	<b>Formation au logiciel Osiris</b> – ASP - Visio
23 juin	<b>Formation FCR, Feuilles de Calculs</b> – ASP - Visio
7 octobre	<b>Journée d'échanges sur la communication et l'évaluation au service de la préparation des futures stratégies locales de développement</b> - Réseau Rural Régional – Gréoux-les-Bains
2 novembre	<b>Rencontre des animateurs et gestionnaires des GAL de la Région SUD</b> – à l'initiative des GAL - Malijai
23 novembre	<b>Journée alimentation durable</b> - Réseau Rural Régional - Manosque
30 novembre	<b>Intergal</b> – AG- visio

### 3. LE BILAN EN CHIFFRES

Le GAL Provence Verte Sainte-Baume en quelques chiffres, pour rappel :

- l'enveloppe initiale de fonds européens, appelés par 1 370 405,87 € de subventions publiques, était de :

2 055 608,80 €

+ 277 431,00 € de ré-abondement en 2020

+ 686 236,00 € de ré-abondement en 2021 pour la période de transition

-----  
**= 3 019 275,80 € d'enveloppe totale reçue**

#### Projets payés

En 2021, 19 projets ont reçu un versement, ce qui porte à 48 le nombre de projets ayant déjà reçu un ou plusieurs versements depuis le début de la programmation. 34 d'entre eux sont déjà soldés.

Le montant d'aides publiques payées s'élève à ce jour à **1 145 249,00 €**, dont :

- **684 379,00 €** de FEADER

- **438 065,00 €** de contrepartie nationale du Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte d'Azur

- **8 886,00 €** de contrepartie nationale de la Communauté d'agglomération Provence Verte

- **13 919,00 €** d'autofinancement des Maîtres d'Ouvrages Publics

4 demandes de paiement sont en cours d'instruction par le service instructeur, et plusieurs autres sont en train d'être finalisées par les bénéficiaires et devraient être payées dans le courant du premier trimestre 2022.

Le taux de paiement par rapport aux montants engagés au 31 décembre 2021 est de 56 %.

#### Appel à Projets en cours : AAP 7 – jusqu'au 31 mars 2022

Fin décembre 2021, après les derniers avis d'opportunité favorables émis, il restait :

133 104,98 € pour la sous mesure 19.2 « mise en œuvre de la stratégie locale de développement ».

L'AAP 7 a été lancé sur les fiches actions :

- fiche-actions 2.2 « renforcer le lien social par de nouvelles solidarités »

- fiche-actions 3.0 « accompagner les projets expérimentaux de développement soutenable »

- fiche-actions Coopération (19.3), volet 2 « actions de coopération »

#### Remarque :

Toujours sur la 19.3 Coopération, reste ouvert l'Appel à Proposition Permanent dans le cadre du volet 1 « Soutien Préparatoire ». Il sera clôturé le 15 décembre 2022.

## La consommation de l'enveloppe

En fin d'année 2021, la maquette financière du GAL LEADER Provence Verte Sainte-Baume affiche :

Sous-mesure / Fiche Actions	Montant FEADER	Montant Programmé	Montant à programmer AAP 5 - juin 2022	Taux de programmation virtuel	Enveloppe Disponible
<b>1.1 - Structuration des filières de territoire</b>	634 913,38 €	385 567,41 €	139 873,00 €	83 %	249 345,97 €
<b>1.2 - Investissements dans les filières de territoire</b>	434 913,38 €	221 764,93 €	70 583,17 €	67 %	213 148,45 €
<b>2.1 - Patrimoines et identité</b>	471 532,94 €	301 493,18 €	40 574,52 €	73 %	170 039,76 €
<b>2.2 - Lien-social</b>	299 913,38 €	196 925,49 €	0 €	66 %	102 987,89 €
<b>3.0 - Projets-pilotes</b>	289 913,38 €	145 157,60 €	45 783,37 €	66 %	144 755,78 €
<b>Stratégie locale de développement - TOTAL <u>19.2</u></b>	<b>2 131 186,46 €</b>	<b>1 250 908,61 €</b>	<b>296 814,57 €</b>	<b>73 %</b>	<b>880 277,78 €</b>
<b>Coopération – <u>19.3</u></b>	<b>150 963,79 €</b>	<b>23 564,13 €</b>	<b>0 €</b>	<b>16 %</b>	<b>127 399,66 €</b>
<b>Animation-fonctionnement du GAL – <u>19.4</u></b>	<b>737 125,55 €</b>	<b>430 948,44 €</b>	<b>0 €</b>	<b>58 %</b>	<b>306 177,11 €</b>

#### **4. PERSPECTIVES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME EN 2022**

La dernière candidature du GAL Provence Verte Sainte-Baume, envoyée fin 2021, pour bénéficier d'un réabondement d'enveloppe pour la période de transition 2021-2022, n'a pas été retenue par l'AG.

La fin de cette programmation se fera donc avec l'enveloppe présentée dans le tableau ci-dessus.

L'année 2022 sera marquée par :

- la préparation de la clôture de la programmation 2014-2020, évaluation, synthèse, bilan
- la poursuite en parallèle de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement dans le cadre de la programmation 2021-2022
- la préparation de la candidature de la prochaine programmation 2023-2027

Il s'agira dans un premier temps de finaliser l'évaluation du programme actuel et d'en faire un bilan qui permettra dans un second temps de préparer la future candidature en réinterrogeant avec les acteurs locaux la stratégie du territoire et le mode de fonctionnement du GAL.

Dès le mois de mai, le territoire conduira en effet la réflexion pour répondre à l'AMI relatif à la mise en oeuvre de la programmation LEADER 2023-2027 devant être publié fin avril.

Pour cela, le GAL se fera probablement accompagner par un bureau d'études dans les différentes étapes de la méthodologie de cette future programmation.

#### **ANNEXE**

- liste des membres du Comité de programmation remise à jour en mars 2022.